



Conseil économique et social

Distr. générale
22 juin 2023
Français
Original : anglais

Session de 2023

25 juillet 2022-26 juillet 2023

Débat consacré aux activités opérationnelles de développement

Compte rendu analytique de la 24^e séance

Tenue au Siège, à New York, le jeudi 25 mai 2023, à 15 heures

Présidence : M. Massari (Vice-Président) (Italie)
puis : M^{me} Stoeva (Bulgarie)
puis : M. Chimbindi (Vice-Président). (Zimbabwe)

Sommaire

Point 7 de l'ordre du jour : Activités opérationnelles du système des Nations Unies au service de la coopération internationale pour le développement (suite)

- a) Suite donnée aux recommandations de politique générale de l'Assemblée générale et du Conseil (suite)

Discussion interactive sur le thème « Soutenir des transitions justes vers la réalisation des objectifs de développement durable au niveau national »

Discussion interactive sur le thème « Renforcer l'obligation de rendre compte des performances et des résultats à l'échelle du système »

Clôture du débat

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum, portées sur un exemplaire du compte rendu et adressées dès que possible à la Chef de la Section de la gestion des documents (dms@un.org)

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org>).



En l'absence de M^{me} Stoeva (Bulgarie), M. Massari (Italie), Vice-Président, prend la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 5.

Point 7 de l'ordre du jour : Activités opérationnelles du système des Nations Unies au service de la coopération internationale pour le développement (suite)

a) Suite donnée aux recommandations de politique générale de l'Assemblée générale et du Conseil (suite) (A/78/72-E/2023/59, A/78/72-E/2023/59/Add.1 et E/2023/62)

Discussion interactive sur le thème « Soutenir des transitions justes vers la réalisation des objectifs de développement durable au niveau national ».

1. **M^{me} Zoghbi** (représentante du groupe de jeunes pour la réalisation de l'objectif de développement durable n° 7 (groupe de jeunes ODD7), qui relève du grand groupe des enfants et des jeunes, et Conseillère principale à Student Energy), modératrice, dit que les participants débattront, entre autres, des enseignements tirés des programmes conjoints et des possibilités de financement des transitions justes. Les femmes de tous âges devraient participer à tout débat sur les transitions justes. En ce qui concerne l'énergie propre, les solutions de transition devraient permettre d'intégrer davantage de femmes dans la main-d'œuvre du secteur de l'énergie, de créer des emplois dans le domaine des nouvelles technologies énergétiques et de donner la priorité aux besoins des populations locales en toutes circonstances.

2. **M. Qu Dongyu** [Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)], intervenant par visioconférence sur la question des programmes conjoints d'appui aux transitions justes et les obstacles à la collaboration interinstitutionnelle, souligne que les transitions justes font partie intégrante de la mission principale de la FAO, qui est de promouvoir des systèmes alimentaires durables. La FAO aide les pays et les populations locales à concevoir et à mettre en œuvre des politiques et des projets visant à créer des systèmes agroalimentaires plus écologiques en collaboration avec de nombreux partenaires, notamment d'autres organismes des Nations Unies. L'insuffisance des capacités humaines au niveau local, le manque de données complètes et les problèmes de coordination sont les principaux obstacles à une collaboration efficace. La FAO s'efforce de les surmonter en améliorant la collecte de données et en travaillant avec

des équipes d'experts afin d'élaborer des plans de transformation pluriannuels. Dans le cas des collaborations avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et les coordonnatrices et coordonnateurs résidents, la programmation conjointe et une approche globale et intersectorielle sont essentielles. La FAO intègre également le programme d'action pour le climat et la décarbonisation dans ses stratégies de sécurité alimentaire et de nutrition aux niveaux mondial et national.

3. **M. Rai** (Représentant permanent du Népal auprès de l'Organisation des Nations Unies), intervenant sur le même sujet, dit que la Coordinatrice résidente et l'équipe de pays des Nations Unies apportent un appui crucial à son gouvernement pour ce qui est d'harmoniser les plans de développement nationaux avec les principes d'une transition juste et de promouvoir le développement de secteurs clés. Dix-sept organismes des Nations Unies ont des bureaux au Népal et neuf autres organismes y mettent en œuvre des programmes.

4. Le Népal se heurte à deux obstacles majeurs qui entravent une transition juste et un développement durable. Le premier est le sous-financement, non seulement du Bureau de la Coordinatrice résidente et des organismes des Nations Unies, mais aussi de l'action menée au niveau national, des investissements massifs étant nécessaires pour tirer parti de l'énorme potentiel de l'hydroélectricité. En outre, le Népal ne dispose pas des capacités institutionnelles nécessaires pour concevoir et mettre en œuvre des politiques et des plans de développement.

5. **M. Garnier** (Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Sommet sur la transformation de l'éducation), intervenant par visioconférence sur le même sujet, dit qu'à l'approche du Sommet sur la transformation de l'éducation, les équipes nationales de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ont collaboré avec les gouvernements dans le but de mener des consultations à l'échelle nationale sur la crise de l'éducation et de préparer des déclarations d'engagement nationales sur la base de ces échanges. À l'heure actuelle, un comité directeur mené par l'UNESCO, composé de représentants de haut niveau des États Membres et d'acteurs de l'éducation, assure le suivi des engagements pris. Les équipes nationales ont également aidé à recenser des pistes d'action thématique nécessitant une attention urgente, ce qui a donné un élan à des initiatives mondiales et nationales efficaces mobilisant, entre autres, l'UNICEF, la Banque mondiale, l'UNESCO et l'Entité des Nations Unies pour

l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes).

6. L'un des principaux obstacles à la transformation de l'éducation est le manque de financement. L'ONU doit être en mesure de collaborer avec les gouvernements afin de dégager davantage de fonds, notamment en les aidant à transformer leurs régimes fiscaux. L'autre obstacle important est le manque de synergie entre les organismes des Nations Unies.

7. **M. Kallon** (Coordonnateur résident au Zimbabwe), intervenant par visioconférence sur le même sujet, dit que le Zimbabwe doit passer à une production et à une consommation neutres en carbone au coût le plus bas possible, tout en s'attachant à accroître la prospérité de ceux qui sont le plus laissés pour compte. Dans ce contexte, la production d'énergie propre devrait être une priorité. L'actuel Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable comprend 20 initiatives et programmes menés en partenariat avec des gouvernements, des entreprises, la société civile et le milieu universitaire. Un financement de 10 millions de dollars ayant déjà été obtenu du Fonds commun pour les objectifs de développement durable, plusieurs organismes des Nations Unies collaborent pour mobiliser 31 millions de dollars supplémentaires auprès du secteur privé afin de financer un programme novateur en matière d'énergies renouvelables.

8. **M. Todi** (Directeur général adjoint de la branche développement durable du Groupe Mahindra), intervenant par visioconférence au sujet du rôle du secteur privé dans la réalisation de transitions justes, dit que de telles transitions profitent à la fois aux populations et aux entreprises. Étant donné que certaines entreprises deviennent plus riches que de nombreux pays, leurs actes auront une incidence considérable sur la transition vers la neutralité carbone. Il est essentiel de sensibiliser les chefs d'entreprise à la nécessité de veiller à ce que les stratégies adoptées pour réduire à zéro leurs émissions nettes créent des emplois décents et propres, et bénéficient aux travailleurs et aux populations. Fervent partisan des transitions justes, le Groupe Mahindra estime qu'il ne peut s'élever que si d'autres s'élèvent aussi. Le Groupe a assuré la formation professionnelle d'environ 100 000 personnes ces trois dernières années, l'objectif ultime étant de former 1 million de travailleurs. Il participe également au laboratoire de réflexion sur la transition juste lancé par le Pacte mondial des Nations Unies dans le but d'aider les entreprises à élaborer des politiques de transition juste.

9. **M. Rai** (Représentant permanent du Népal auprès de l'Organisation des Nations Unies), abordant la question de l'appui dont les pays ont besoin pour réaliser des transitions justes, dit que le système actuel de protection sociale de son pays est fragmenté et que l'existence d'une importante économie informelle limite son efficacité. L'Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale et des transitions justes peut aider le Népal à mettre en place une protection sociale intégrée, à créer des emplois et à éviter une récession économique pendant et après sa sortie de la catégorie des pays les moins avancés en 2026. Le pays a besoin d'un appui renforcé de la part de ses partenaires de développement, notamment le système des Nations Unies pour le développement.

10. **M. Todi** (Directeur général adjoint de la branche développement durable du Groupe Mahindra), intervenant par visioconférence au sujet des changements culturels nécessaires, indique que les entreprises doivent assurer l'égalité de traitement de toutes les personnes et être disposées à agir. Elles doivent devenir des militantes du climat en conjuguant les meilleures pratiques de la culture d'entreprise et du militantisme. Pour jouer ce rôle de façon efficace, elles doivent renforcer les capacités de leurs dirigeants et de leurs employés, intégrer les principes de la transition juste dans leurs stratégies et opérations quotidiennes, et collaborer davantage, non seulement avec la société civile, mais aussi entre elles.

11. **M. Garnier** (Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Sommet sur la transformation de l'éducation), intervenant par visioconférence sur la question des initiatives mises en œuvre par les Nations Unies pour aider les pays à tirer parti de la transformation numérique, souligne que si les pays ne sont pas en mesure de mettre à profit la révolution numérique pour combler les lacunes en matière d'éducation, les inégalités actuelles se creuseront de manière exponentielle. Il faut également agir pour empêcher la marchandisation du savoir, qui mettrait en péril la conception de l'éducation comme un droit humain et un bien public mondial. Les deux initiatives phares des Nations Unies visant à tirer parti des ressources numériques dans l'éducation sont « Giga », projet visant à connecter chaque école à Internet, et « Passerelles vers l'apprentissage numérique public », plateforme multipartenaires qui favorisera un accès gratuit à des ressources d'apprentissage de qualité à l'échelle mondiale. Malheureusement, si les Nations Unies ont la lourde responsabilité d'appuyer l'expansion de la connectivité ainsi que la création et la diffusion de contenus éducatifs, elles n'ont ni le pouvoir

ni les ressources nécessaires pour s'acquitter efficacement de cette mission.

12. **M. Kallon** (Coordonnateur résident au Zimbabwe), intervenant par visioconférence et évoquant les éléments dont le système des Nations Unies pour le développement a besoin pour aider les pays qui s'engagent sur la voie d'une transition juste, dit qu'il est essentiel de fournir un financement suffisant et prévisible au réseau des coordonnatrices et coordonnateurs résidents. En outre, les gouvernements doivent disposer de ressources financières suffisantes pour investir dans l'atténuation de la pauvreté et le développement durable. Les partenariats entre l'ONU et les partenaires multilatéraux et bilatéraux sont indispensables, tout comme les fonds de financement commun, qui peuvent catalyser les investissements privés.

13. **M. Pamungkas** (Indonésie), notant que son pays aura besoin d'un appui important sous forme de transfert de technologies et de financement pour atteindre son objectif de neutralité carbone d'ici à 2060, demande comment le système des Nations Unies pour le développement pourrait fournir un soutien supplémentaire au niveau des pays pour promouvoir les accords bilatéraux et multilatéraux de financement et de transfert de technologies.

14. **M. Lages** (Portugal) demande comment le système des Nations Unies pour le développement redynamisé peut rendre opérationnel l'Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale et des transitions justes.

15. **M. Hada** [Observateur du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)] déclare que les droits humains constituent des garde-fous importants à une époque où la marge de manœuvre budgétaire se rétrécit et qu'ils sont essentiels à l'expansion et au maintien des investissements dans les transitions justes sur la voie du développement durable. Le HCDH renforce ses partenariats avec les économistes des Nations Unies afin de conseiller les gouvernements sur la manière d'harmoniser les politiques économiques avec les obligations des États en matière de droits humains. Il s'emploie également à renforcer l'application du principe consistant à ne laisser personne de côté dans le cadre des analyses et des programmes de pays des Nations Unies.

16. **M. Rai** (Représentant permanent du Népal auprès de l'Organisation des Nations Unies), répondant à la question soulevée par le représentant du Portugal, dit que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents sont désormais les fonctionnaires des Nations Unies de plus haut rang au niveau national, qu'ils sont habilités à

coordonner les activités de toutes les entités du système des Nations Unies pour le développement sur le terrain, et que ces entités sont tenues de fonder leurs descriptifs de programmes de pays sur le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable élaboré en consultation avec le gouvernement concerné. Le réseau des coordonnatrices et coordonnateurs résidents redynamisé a le pouvoir de revitaliser l'ensemble du système des Nations Unies pour le développement. En cette période de crises multiples, il est essentiel que ce réseau renforce son appui aux transitions justes, aux objectifs de développement durable et au Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés. L'Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale et des transitions justes favorisera la création d'emplois plus nombreux et plus verts dans les pays en développement.

17. **M^{me} Pindera** (Canada) demande aux intervenants comment la question de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes est abordée dans leurs domaines de compétence respectifs, en particulier dans le secteur de l'énergie, qui est l'un des secteurs de l'économie mondiale où le déséquilibre entre les genres est le plus marqué.

18. **M. Kallon** (Coordonnateur résident au Zimbabwe), intervenant par visioconférence, dit qu'en tant que parties prenantes clés, les femmes doivent avoir la possibilité de participer à la transition et de contribuer de manière effective aux secteurs productifs.

19. **M. Todi** (Directeur général adjoint de la branche développement durable du Groupe Mahindra), s'exprimant par visioconférence, dit que les besoins du secteur des combustibles fossiles tendent à créer un déséquilibre entre les genres. Le secteur des énergies renouvelables exige des compétences et des capacités très différentes. La transition vers l'énergie verte est donc l'occasion de parvenir à l'égalité des genres sur le marché du travail. C'est dans cette optique que le Groupe Mahindra conçoit délibérément des programmes de formation professionnelle à l'intention des jeunes femmes des zones rurales.

20. **M. Garnier** (Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Sommet sur la transformation de l'éducation), s'exprimant par visioconférence, dit que la promotion de l'égalité des genres et de l'autonomisation des filles et des femmes a été un thème important du Sommet sur la transformation de l'éducation. Malgré les progrès réalisés, les filles et les femmes continuent d'être exclues de l'éducation et de certaines professions. L'éducation doit cesser de renforcer et de reproduire les stéréotypes de genre traditionnels.

21. **M^{me} Zoghbi** (représentante du groupe de jeunes pour la réalisation de l'objectif de développement durable n° 7 (groupe de jeunes ODD7), qui relève du grand groupe des enfants et des jeunes, et Conseillère principale à Student Energy) dit qu'au niveau mondial, un quart seulement des femmes diplômées obtiennent un diplôme en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STIM), et que cette proportion est encore plus faible dans son pays, le Brésil. On devrait encourager les filles à s'intéresser aux STIM dès l'école primaire, et les entreprises et les organisations devraient se rendre dans les établissements d'enseignement secondaire et supérieur pour évoquer les possibilités d'emploi qui existent pour les jeunes femmes dans ces domaines. L'intervenante exhorte les participants à encadrer et à guider les jeunes qui, souvent, ne voient pas les possibilités qui s'offrent à eux.

22. Les efforts visant à réaliser l'égalité des genres dans les carrières liées aux STIM doivent aller au-delà de l'éducation. Dans le secteur de l'énergie, par exemple, les jeunes femmes doivent souvent posséder un diplôme d'études supérieures pour trouver un emploi, ce qui rend irréaliste le choix d'un parcours professionnel dans ce domaine, en particulier dans les pays en développement. En outre, celles qui entrent sur le marché du travail dans le secteur des énergies renouvelables ont moins de chances que les hommes d'y rester, et n'occupent pas de postes de direction.

23. **M. Ratsimandresy** (Madagascar) dit que l'Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale et des transitions justes est censé créer 400 millions d'emplois d'ici 2030. Il se demande si l'Organisation internationale du Travail a une vision de la manière d'atteindre ce résultat.

24. **M. Rai** (Représentant permanent du Népal auprès de l'Organisation des Nations Unies) dit que face aux multiples crises mondiales, les pays les plus pauvres seront laissés pour compte s'ils ne bénéficient pas d'un appui renforcé en matière de financement, de technologie et de mise en valeur des ressources humaines. La création de nouveaux emplois plus verts dépend de la disponibilité de technologies appropriées, et le Népal demande une nouvelle fois aux pays développés de faciliter le transfert de technologies. La création de la Banque de technologies pour les pays les moins avancés est un pas dans la bonne direction, mais cette institution a besoin d'un financement adéquat pour permettre à ces pays d'accéder aux technologies qui pourraient favoriser la création d'emplois plus verts et ouvrir la voie à des transitions justes.

25. **M. Kallon** (Coordonnateur résident au Zimbabwe) dit que la transition juste et le

développement durable vont de pair. Les partenariats existants en faveur du développement durable devraient être dynamisés pour aider les gouvernements à diriger le processus de transition juste et à le prendre en main dans leur propre pays. Le bouquet énergétique et les emplois verts sont essentiels. Il est important de veiller à ce que les jeunes aient accès à de tels emplois.

26. **M. Garnier** (Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Sommet sur la transformation de l'éducation) souligne qu'il n'y a pas de justice sans égalité. L'investissement mondial dans l'éducation est très inégal, allant de 8 000 dollars par élève et par an dans les pays à revenu élevé à 50 dollars dans les pays à faible revenu. Avec de telles inégalités, il sera impossible d'atteindre l'objectif de développement durable n° 4 sur une éducation de qualité pour tous, ce qui fera également obstacle à la réalisation de nombreux autres objectifs. L'investissement dans l'éducation est rentable. L'ONU est en mesure de promouvoir des investissements plus équitables et plus efficaces dans l'éducation.

Discussion interactive sur le thème « Renforcer l'obligation de rendre compte des performances et des résultats à l'échelle du système ».

27. **M^{me} Stoeva** (Bulgarie) prend la présidence.

28. **M^{me} Ruder** (Vice-Directrice de la Direction suisse du développement et de la coopération), modératrice, souligne que l'obligation de rendre des comptes renforce la confiance dans le système des Nations Unies, et que la confiance joue un rôle déterminant s'agissant d'encourager le financement et la collaboration. Les intervenants examineront les points suivants : les mesures que les conseils d'administration et les organes directeurs peuvent prendre pour appuyer la réforme du système des Nations Unies pour le développement et les mesures que le système lui-même a prises ou peut prendre pour soutenir cette réforme ; la manière dont le Conseil et le débat consacré aux activités opérationnelles de développement peuvent être renforcés pour améliorer le respect du principe de responsabilité et le contrôle du système des Nations Unies pour le développement ; la façon dont le système lui-même assure le renforcement de la transparence et du respect du principe de responsabilité grâce à la rationalisation des données.

29. **M^{me} Stoeva** (Représentante permanente de la Bulgarie auprès de l'Organisation des Nations Unies et Présidente du Conseil économique et social) dit que le Conseil peut améliorer le respect du principe de responsabilité dans le système des Nations Unies pour le développement en examinant les moyens de renforcer

les orientations qu'il formule dans ses résolutions et décisions ; en veillant à la cohérence des messages adressés aux différents organes directeurs ; en étudiant la façon d'utiliser les nombreuses informations issues des rapports analytiques détaillés et de l'examen quadriennal complet pour éclairer la prise de décisions.

30. **M^{me} Chan Valverde** (Représentante permanente du Costa Rica auprès de l'Organisation des Nations Unies et Vice-Présidente des conseils d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour la population et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets) dit que les conseils d'administration sont responsables en dernier ressort du bon fonctionnement de l'organisme dont ils supervisent les activités, ce qui signifie qu'ils doivent, entre autres, veiller à la mise en œuvre de la réforme du système de développement, assurer la cohérence entre les programmes et mettre en commun les enseignements tirés de l'expérience. Les conseils d'administration dont elle est membre prennent des mesures pour améliorer la présentation des rapports et veiller à ce que toutes les entités du système mettent pleinement en œuvre la réforme. Lors de consultations informelles avec les organismes ayant leur siège à New York et le Bureau de la coordination des activités de développement (BCAD), ces conseils d'administration ont examiné la plupart des points figurant sur la liste récapitulative en ce qui concerne les entités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable et la manière dont cette liste pouvait permettre de simplifier la présentation des rapports, faciliter leur harmonisation, améliorer le contrôle de la réforme, remédier aux goulets d'étranglement et aux problèmes potentiels et assurer le respect du principe de responsabilité à l'échelle du système. Les participants à ces consultations ont souligné qu'il importait de veiller à ce que la responsabilité de la mise en œuvre de la réforme soit assumée de façon ascendante et descendante dans l'ensemble du système, y compris dans le réseau des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et au BCAD. Ils ont également proposé d'examiner la question de la liste récapitulative au titre du point de l'ordre du jour relatif à la mise en œuvre de la réforme du système des Nations Unies pour le développement, afin de permettre une évaluation et des ajustements annuels. Par exemple, il pourrait être utile d'inclure des questions supplémentaires propres au mandat de chaque entité et d'examiner comment le BCAD peut fournir un appui méthodologique et consultatif adapté aux besoins de chaque entité ou organe directeur.

31. **M^{me} Bahous** (Secrétaire générale adjointe, Directrice exécutive d'ONU-Femmes) dit que son

entité, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents, les équipes de pays et d'autres entités travaillent ensemble afin d'assurer l'unité d'action des Nations Unies. Par exemple, ONU-Femmes a collaboré avec le PNUD et la Coordonnatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban à l'élaboration d'un programme d'action conjoint des Nations Unies visant à améliorer la représentation politique des femmes au Liban. Ce programme a contribué à accroître le nombre de femmes élues lors des élections législatives de 2022 et permis de réduire les discours haineux contre les femmes pendant la campagne électorale. ONU-femmes a également coordonné une coalition d'acteurs du gouvernement et de la société civile dont les activités de plaidoyer ont permis de faire en sorte qu'un projet de loi sur les quotas de femmes dans le cadre des élections soit présenté pour la première fois au Parlement libanais. L'entité aide les équipes de pays à élaborer des bilans communs de pays et des plans-cadres de coopération pour le développement durable, est le fer de lance de l'utilisation d'outils de suivi des ressources financières tels que les marqueurs de genre et met son expertise en matière d'égalité des genres et d'action humanitaire au service du Bureau de la coordination des affaires humanitaires. En ce qui concerne le respect du principe de responsabilité, ONU-Femmes a lancé en 2022 un portail interactif sur la transparence qui est conforme à la norme de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide.

32. **M. van der Straaten** (Observateur du Royaume des Pays-Bas) dit que les entités du système des Nations Unies pour le développement devraient coopérer sur la base de leurs avantages comparatifs et se conformer au cadre de gestion et de responsabilité, notamment en harmonisant pleinement leurs descriptifs de programmes de pays avec les plans-cadres de coopération. Elles devraient mettre en place des mécanismes pour mesurer les gains d'efficacité obtenus grâce à la coopération interinstitutionnelle et mettre en commun des données agrégées et désagrégées sur l'efficacité. En outre, la communication d'informations par les coordonnatrices et coordonnateurs résidents devrait être améliorée. La délégation néerlandaise accueille favorablement la liste récapitulative des mesures à appliquer au titre de la réforme du système des Nations Unies pour le développement et invite instamment tous les États Membres et les entités du système à l'utiliser.

33. **M. Kyslytsya** (Observateur de l'Ukraine), s'exprimant en sa qualité de Président du Conseil d'administration d'ONU-Femmes, dit que le respect du principe de responsabilité à l'échelle du système est inscrit dans l'ADN d'ONU-Femmes, qui a été créée

pour promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes dans l'ensemble du système des Nations Unies. Les opérations menées par l'entité sur le terrain sont cruciales, et l'intervenant s'oppose à la recommandation visant à réduire leur portée.

34. **M^{me} Sánchez Garcia** (Colombie) dit qu'en tant que membre du Conseil d'administration d'ONU-Femmes, la Colombie souscrit à l'observation faite par le Président d'ONU-Femmes sur l'importance des travaux menés par l'entité. La réforme du réseau des coordonnatrices et coordonnateurs résidents a permis d'améliorer la coordination et le respect du principe de responsabilité en Colombie. L'intervenante demande comment les États pourraient fournir des orientations de manière plus cohérente, plus efficace et plus intégrée et comment améliorer la communication de l'information et le contrôle sans surcharger les organismes et les États.

35. **M. Hjielmaker** (Suède) dit que la liste récapitulative des mesures à appliquer au titre de la réforme du système des Nations Unies pour le développement sera utile à la fois pour les entités du système et les États Membres. De nombreuses entités considèrent la réforme comme un élément complémentaire. Les projets conjoints décrits par la Directrice exécutive d'ONU-Femmes sont des exemples du type d'engagement nécessaire de la part de toutes les entités du système.

36. Les séances d'information très utiles qui ont été organisées avant le débat consacré aux activités opérationnelles de développement et dans le cadre des réunions du conseil d'administration peuvent être améliorées en faisant en sorte que les organismes présentent leur travail conjointement plutôt que séparément. Enfin, les États Membres doivent faire preuve de cohérence dans leurs instructions et leur action au sein des organes exécutifs.

37. **M. Cruvinel Barenho** (Brésil) dit qu'il devrait exister une liste récapitulative pour les programmes ayant des calendriers similaires, ce qui faciliterait la comparaison des résultats et contribuerait à éviter la concurrence entre les entités.

38. **M^{me} Olsen** (Danemark) dit que sa délégation apprécie l'évaluation globale de la riposte du système de développement face à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et se félicite de la création du Bureau du Groupe des Nations Unies pour le développement durable chargé des évaluations à l'échelle du système. Pour que les travaux du Bureau portent leurs fruits, les États Membres doivent donner suite à ses évaluations en publiant des orientations à l'intention des entités du système et en suivant de près

leur réponse. Toutes les entités du système devraient participer au débat consacré aux activités opérationnelles, y compris celles qui n'ont pas de conseil d'administration, et les évaluations des résultats de l'ensemble du système devraient prendre en compte le point de vue des partenaires de la société civile.

39. **M^{me} Bahous** (Secrétaire générale adjointe, Directrice exécutive d'ONU-Femmes) dit que les partenariats d'ONU-Femmes avec les États Membres doivent rester flexibles. Elle se félicite de l'intérêt des délégations pour la rationalisation de la communication de l'information. En tant qu'ambassadrice de son pays, la Jordanie, auprès de l'Organisation des Nations Unies, elle a pleinement conscience de l'importance des partenariats étroits entre les États Membres et les entités des Nations Unies, et a travaillé d'arrache-pied pour établir de tels partenariats, qui sont plus importants que jamais dans le contexte des crises mondiales actuelles et de la nécessité urgente d'obtenir des résultats.

40. ONU-Femmes demeure pleinement résolue à mettre en œuvre la réforme du système des Nations Unies pour le développement. Actuellement, 31 % de ses programmes sont menés conjointement avec d'autres entités. En collaboration avec les organismes apparentés, ONU-Femmes met à profit les enseignements tirés de la pandémie de COVID-19, qui a démontré l'importance d'une approche fondée sur les droits humains mobilisant l'ensemble de la société.

41. **M^{me} Chan Valverde** (Représentante permanente du Costa Rica auprès de l'Organisation des Nations Unies et Vice-Présidente des conseils d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour la population et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets) dit qu'en tant que Vice-Présidente de conseils d'administration, elle s'emploie à alléger la charge des États en matière de communication de l'information et à rendre le processus d'examen plus dynamique et interactif. Les rapports doivent être faciles à consulter, non seulement pour les États, mais aussi pour le grand public. En ce qui concerne l'idée d'une liste récapitulative des programmes, les présidents des différents conseils ont débattu de la nécessité d'harmoniser le processus d'élaboration des programmes et espèrent examiner la question lors des sessions annuelles. Enfin, il est important d'intégrer les questions de genre et d'environnement dans l'ensemble du système de développement.

42. **M^{me} Stoeva** (Représentante permanente de la Bulgarie auprès de l'Organisation des Nations Unies et Présidente du Conseil économique et social), évoquant

l'époque à laquelle elle présidait les conseils d'administration du PNUD, du Fonds des Nations Unies pour la population et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, dit que les membres de conseils d'administration doivent assimiler et comprendre le contenu de nombreux documents très techniques afin de pouvoir poser les questions nécessaires pour garantir le respect du principe de responsabilité. La plupart des membres de conseils d'administration ne sont pas préparés à cette tâche. Des séances de formation et d'accueil devraient être organisées à l'intention des membres nouvellement élus des conseils d'administration des organismes des Nations Unies, voire des membres du Conseil.

43. *M. Chimbindi (Zimbabwe), Vice-Président, prend la présidence.*

Clôture du débat

44. **La Vice-Secrétaire générale**, s'exprimant également en sa qualité de Présidente du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, dit que le débat consacré aux activités opérationnelles de développement a lieu à un moment critique, alors que les acquis obtenus de haute lutte en matière de réalisation des objectifs de développement durable ont été perdus et que les besoins humanitaires augmentent à un rythme sans précédent. Lors du débat, elle a entendu des exemples de la façon dont les entités du système des Nations Unies pour le développement repositionné avaient travaillé main dans la main pour accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, constaté que les intervenants avaient exprimé leur ferme appui aux coordonnatrices et coordonnateurs résidents et aux équipes de pays, certains ayant notamment mentionné que le développement était inscrit dans l'ADN de ces équipes, et entendu des appels en faveur de la poursuite des réformes ainsi que de l'amélioration des profils, de la sélection et du rythme de déploiement des nouveaux coordonnateurs et coordonnatrices résidents. Elle a également constaté que de nombreux intervenants souhaitaient que l'ONU aide les pays à mobiliser les moyens de mise en œuvre du Programme 2030, et que certains préconisaient de placer les droits humains au centre des activités de développement, notamment en renforçant les travaux du système de développement afin de promouvoir l'égalité des genres et de lutter contre le harcèlement et l'exploitation sexuels.

45. L'intervenante prend très au sérieux les points de vue des délégations sur ces questions et sur d'autres défis qui restent à relever, tels qu'une meilleure adaptation des ressources régionales aux besoins des pays, le renforcement du respect du principe de

responsabilité et de la cohérence au niveau des équipes de pays, et l'accélération des efforts visant à aider les pays à s'engager résolument sur la voie menant à la réalisation du Programme 2030. Elle a noté que les délégations appelaient de leurs vœux un appui encore plus solide et demandaient que l'accent soit mis sur les données, l'innovation et les meilleures pratiques dans le monde entier. Elle est résolue à faire en sorte que les délégations restent en contact étroit avec le réseau des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, notamment en étudiant différents formats d'interaction avec ceux-ci lors de leur séminaire-retraite annuel à New York. Les avis des délégations comptent. C'est l'une des raisons pour lesquelles le débat consacré aux activités opérationnelles revêt une importance capitale. Un certain nombre de réunions d'information préparatoires informelles ont été organisées avant le débat, et des échanges informels réguliers avec les États Membres et les groupes de pays continueront d'être organisés pour faire le point sur la réforme et sur les préparatifs du Sommet sur les objectifs de développement durable qui se tiendra en septembre. Les délégations continueront également de se voir communiquer des informations sur le cadre de résultats du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents révisé et sur le nouveau Bureau des évaluations à l'échelle du système.

46. Le Sommet sur les objectifs de développement durable offrira une occasion cruciale de changer de cap sur la voie de la mise en œuvre du Programme 2030. Les équipes de pays sont mieux placées que jamais pour aider les pays à accorder la priorité aux mesures les plus importantes et aux facteurs d'accélération à l'appui des priorités nationales, et elles unissent leurs forces pour mettre encore davantage l'accent sur les moyens d'exécution. Le respect du pacte de financement sera essentiel à cet égard. Un financement plus important des activités de base augmenterait la capacité du système de fournir un appui aux politiques et de catalyser les moyens de mise en œuvre qui lui permettraient de s'éloigner d'un modèle d'appui à petite échelle basé sur des projets. Le moment est venu de trouver une solution définitive pour assurer un financement durable, suffisant et prévisible du réseau des coordonnatrices et coordonnateurs résidents. En tant qu'épine dorsale de toutes les activités du système des Nations Unies pour le développement, ce réseau joue un rôle essentiel dans l'expansion du système. Un processus consultatif ouvert et transparent sera bientôt lancé sur le financement du réseau, parallèlement à un dialogue sur les moyens de revitaliser le pacte de financement. L'intervenante attend avec intérêt l'adoption d'une résolution du Conseil qui guidera les travaux du système des Nations

Unies pour le développement au cours de l'année à venir et aidera à consolider les réformes.

47. **Le Président** résume les échanges et prononce la clôture du débat.

La séance est levée à 17 h 55.